

Image not found or type unknown



Citerne de gaz, caution ancien propriétaire

Par **natila56**, le **12/05/2011** à **13:17**

Bonjour,rrnrje suis propriétaire depuis fin mars.rnrnJe me chauffe au gaz avec une citerne.
Cette société m'a reversé la caution de l'ancien propriétaire vu que dans mon acte de vente il est noté que "les parties conviennent que la vente porte également sur la citerne ...située dans le jardin".rnrnmon vendeur me reclame cette somme, que dois je faire
?rnrnmercirrnrnPersonne ne peut me répondre :-(